

A11E8  
E88  
J48  
2002/03  
1  
QL  
P. gouv.

---

# **CAHIER EXPLICATIF**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2002 - 2003**

---

*Programme 05 - Jeunesse*

*Éléments 01- 02*

---

# **CAHIER EXPLICATIF**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2002 - 2003**

---

*Programme 05 - Jeunesse*

*Éléments 01- 02*

---

# CAHIER EXPLICATIF

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2002 - 2003

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<i>Sommaire par programme et supercatégorie 2002-2003 - Budget de dépenses.....</i>	<i>1</i>
<i>Sommaire par programme et supercatégorie 2002-2003 - Budget d'investissements.....</i>	<i>1</i>
<i>Sommaire par programme et élément de programme 2002-2003 Budget de dépenses et Budget d'investissement</i>	
<i>Programme 05-01    Secrétariat à la jeunesse .....</i>	<i>4-5</i>
<i>Programme 05-02    Conseil permanent de la jeunesse.....</i>	<i>6-7</i>
<i>Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative...</i>	<i>8</i>

<b>Identification</b>	<b>Titre</b>
Programme	05 – Jeunesse
Responsable	Madame Diane Gaudet

### Sommaire des crédits

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2002-2003	Crédits 2001-2002	Augmentation (diminution)	
			\$	%
1 - Rémunération	1 880,7	1 841,7	39,0	2,1
2 - Fonctionnement	3 848,6	3 848,6	0,0	0,0
3 - Transfert - Support	3 043,4	3 043,4	0,0	0,0
<b>Sous-total - Budget de dépenses</b>	<b>8 772,7</b>	<b>8 733,7</b>	<b>39,0</b>	<b>0,4</b>
4 - Immobilisations	25,1	25,1	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances			0,0	0,0
<b>Sous-total - Budget d'investissements</b>	<b>25,1</b>	<b>25,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Total - Budget de dépenses et d'investissements</b>	<b>8 797,8</b>	<b>8 758,8</b>	<b>39,0</b>	<b>0,4</b>
Moins - Amortissement	(13,9)	(13,9)	0,0	0,0
<b>CRÉDITS</b>	<b>8 783,9</b>	<b>8 744,9</b>	<b>39,0</b>	<b>0,4</b>
Effectif régulier autorisé	38	37	—	—
Effectif total autorisé	38	38	—	—

<b>Identification</b>	<b>Titre</b>
Programme	05 – Jeunesse
Responsable	Madame Diane Gaudet

### **Analyse des variations budgétaires**

➤ Sommaire des crédits

	2002-2003	2001-2002	Variation	
			#	%
1 - Rémunération	1 880,7	1 841,7	39,0	2,1
2 - Fonctionnement	3 848,6	3 848,6	0,0	0,0
3 - Transfert	3 043,4	3 043,4	0,0	0,0
<b>Sous-total - Budget de dépenses</b>	<b>8 772,7</b>	<b>8 733,7</b>	<b>39,0</b>	<b>0,4</b>
4 - Immobilisations	25,1	25,1	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances			0,0	0,0
<b>Sous-total - Budget d'investissements</b>	<b>25,1</b>	<b>25,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Total-Budget de dépenses et d'investissements</b>	<b>8 797,8</b>	<b>8 758,8</b>	<b>39,0</b>	<b>0,4</b>
Moins - Amortissement	(13,9)	(13,9)	0,0	0,0
<b>Crédits</b>	<b>8783,9</b>	<b>8744,9</b>	<b>39,0</b>	<b>0,4</b>

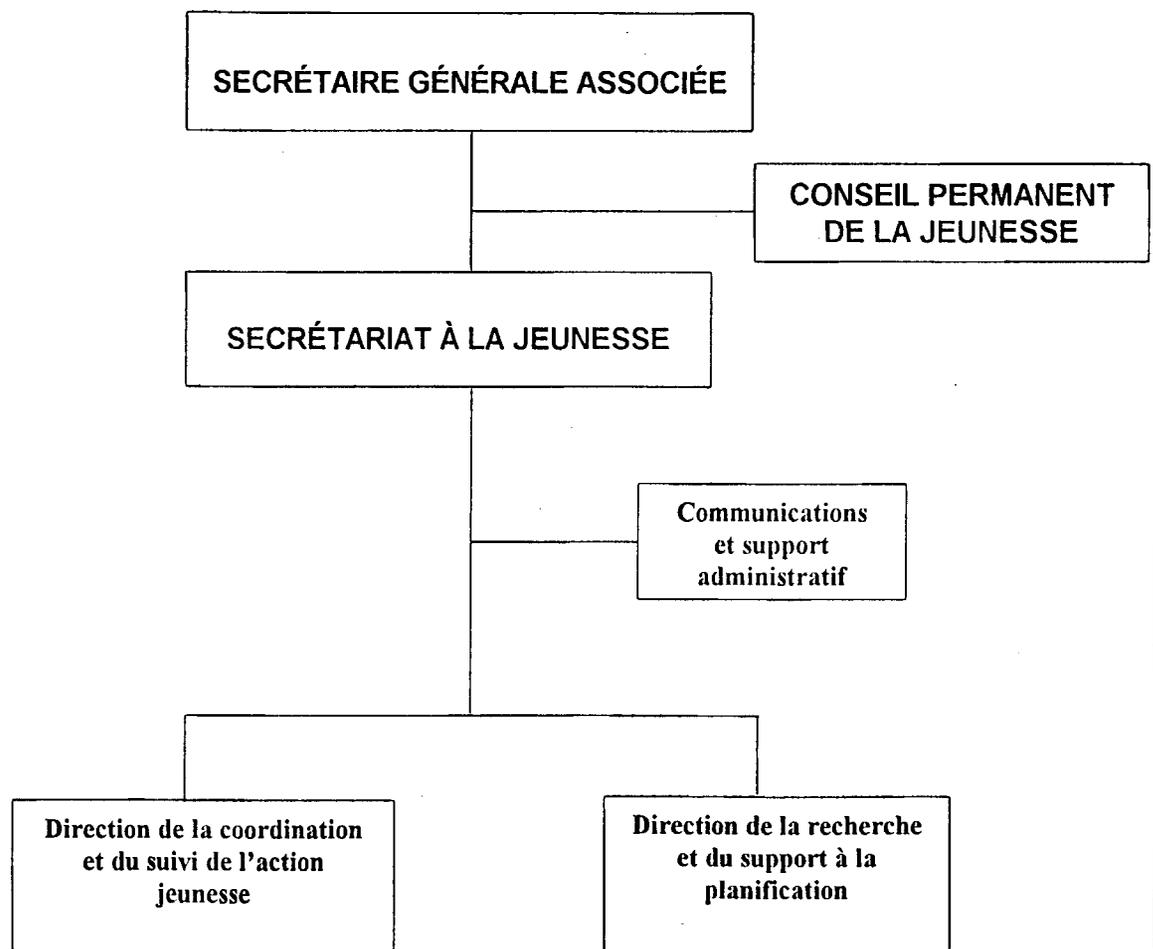
➤ Explication des écarts par supercatégorie

La variation du budget correspond aux coûts de système.

<b>Identification</b>	<b>Titre</b>
Programme	05 - Jeunesse
Responsable	Madame Diane Gaudet

### Organisation

➤ Organigramme



➤ Sommaire des effectifs 2001-2002

Hors cadres	3
Cadres supérieurs	2
Cadres intermédiaires	
Professionnels	22
Techniciens	7
Personnel de bureau	4
Ouvriers	
<b>Effectif régulier autorisé</b>	<b>38</b>
<b>Effectif total autorisé</b>	<b>38</b>

Identification	Titre
Programme	05 – Jeunesse
Élément	01 – Secrétariat à la jeunesse
Responsable	Madame Diane Gaudet

### **Mandat**

Le Secrétariat à la jeunesse agit comme observateur privilégié du gouvernement en ce qui a trait à la situation des jeunes. Il assiste le ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport dans ses fonctions de ministre responsable de la jeunesse.

Les mandats du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) s'articulent autour de six principaux volets :

- LA COORDINATION DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE DE JEUNESSE  
Le SAJ agit à titre de coordonnateur interministériel afin d'assurer la cohérence des actions gouvernementales.
- LES RELATIONS ET LA CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES DES DIFFÉRENTS MILIEUX  
Le SAJ doit, entre autres, maintenir des relations soutenues et assurer la concertation avec les jeunes et les partenaires des différents milieux.
- LE SUIVI DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE ET L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION  
Le SAJ assure le suivi des actions jeunesse des ministères et organismes dans la perspective des orientations de la politique jeunesse; il élabore le plan d'action et en fera le suivi en concertation avec les ministères et les organismes du milieu concernés.
- LA RECHERCHE, L'ÉVALUATION ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE VEILLE SUR LA JEUNESSE  
Le SAJ, en s'associant à divers partenaires, voit à développer une véritable expertise jeunesse au sein du gouvernement et à en assurer la diffusion. Il doit aussi évaluer les impacts des mesures gouvernementales sur la jeunesse.
- LE FINANCEMENT DE L'ACTION JEUNESSE  
Le SAJ voit notamment à assurer un financement de base des forums jeunesse régionaux et le financement d'actions conjointes entre ministères, organismes et partenaires. Par ailleurs, il effectue le suivi des conventions de subvention relatives au Fonds Jeunesse Québec.
- LES COMMUNICATIONS  
Le SAJ doit s'assurer de la diffusion de l'information concernant les différents programmes et actions des ministères auprès des jeunes, des intervenants jeunesse et de la population en général.

<b>Identification</b>	<b>Titre</b>
Programme	05 – Jeunesse
Élément	01 – Secrétariat à la jeunesse
Responsable	Madame Diane Gaudet

**Sommaire des crédits**

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2002-2003	Crédits 2001-2002	Augmentation (diminution)	
			\$	%
1 - Rémunération	1 348,0	1 318,7	29,3	2,2
2 - Fonctionnement	3 656,4	3 656,4	0,0	0,0
3 - Transfert - Support	3 043,4	3 043,4	0,0	0,0
<b>Sous-total - Budget de dépenses</b>	<b>8 047,8</b>	<b>8 018,5</b>	<b>29,3</b>	<b>0,4</b>
4 - Immobilisations	9,1	9,1	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances			0,0	0,0
<b>Sous-total - Budget d'investissements</b>	<b>9,1</b>	<b>9,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Total - Budget de dépenses et d'investissements</b>	<b>8 056,9</b>	<b>8 027,6</b>	<b>29,3</b>	<b>0,4</b>
Moins - Amortissement	(13,9)	(13,9)	0,0	0,0
<b>CRÉDITS</b>	<b>8 043,0</b>	<b>8 013,7</b>	<b>29,3</b>	<b>0,4</b>
Effectif régulier autorisé	28	27	–	–
Effectif total autorisé	28	28	–	–

Identification	Titre
Programme	05 – Jeunesse
Élément	02 – Conseil permanent de la jeunesse
Responsable	Madame Diane Gaudet

### **Mandat**

- Le Conseil a pour mandat de conseiller le ministre responsable sur toute question relative à la jeunesse en prenant en considération la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel.
- À la demande expresse du ministre ou de sa propre initiative, le Conseil donne son avis sur toute question relative aux besoins et aux intérêts des jeunes ; il effectue ou fait effectuer les études ou les recherches utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Le Conseil peut solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de personnes, de groupes et d'organismes sur les questions concernant la jeunesse. Finalement, le Conseil s'assure, s'il y a lieu, que l'on donne suite à ses recommandations.
- Pour la réalisation de ses mandats, le Conseil peut former des comités spéciaux pour l'étude de questions particulières. Ces comités, avec l'autorisation du ministre, peuvent être totalement ou partiellement formés de personnes qui ne sont pas membres du Conseil.

<b>Identification</b>	<b>Titre</b>
Programme	05 – Jeunesse
Élément	02 – Conseil permanent de la jeunesse
Responsable	Madame Diane Gaudet

**Sommaire des crédits**

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2002-2003	Crédits 2001-2002	Augmentation (diminution)	
			\$	%
1 - Rémunération	532,7	523,0	9,7	1,9
2 - Fonctionnement	192,2	192,2	0,0	0,0
3 - Transfert - Support			0,0	0,0
<b>Sous-total - Budget de dépenses</b>	<b>724,9</b>	<b>715,2</b>	<b>9,7</b>	<b>1,4</b>
4 - Immobilisations	16,0	16,0	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances			0,0	0,0
<b>Sous-total - Budget d'investissements</b>	<b>16,0</b>	<b>16,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Total - Budget de dépenses et d'investissements</b>	<b>740,9</b>	<b>731,2</b>	<b>9,7</b>	<b>1,3</b>
Moins - Amortissement			0,0	0,0
<b>CRÉDITS</b>	<b>740,9</b>	<b>731,2</b>	<b>9,7</b>	<b>1,3</b>
Effectif régulier autorisé	10	10	–	–
Effectif total autorisé	10	10	–	–

Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative

➤ Programme 05 : Jeunesse

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État	Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Ouvriers	TOTAL 2002-2003	TOTAL 2001-2002
Secrétariat à la jeunesse	1	2		17	8		28	28
Conseil permanent de la jeunesse	2			5	3		10	10
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		<b>22</b>	<b>11</b>		<b>38</b>	<b>38</b>